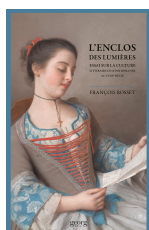

L'enclos des Lumières

François Jacob



François Rosset, *L'Enclos des Lumières. Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle*, Genève : Georg, 2017, 256 p., EAN 9782825710531.



Pour citer cet article

François Jacob, « L'enclos des Lumières », Acta fabula, vol. 20, n° 1, Essais critiques, Janvier 2019, URL : <https://www.fabula.org/revue/document11946.php>, article mis en ligne le 06 Janvier 2019, consulté le 01 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.11946

L'enclos des Lumières

François Jacob

François Rosset aime les paradoxes. Intituler son dernier ouvrage *L'Enclos des Lumières* tout en conviant le lecteur à une vaste promenade dans le champ — très ouvert — des lettres suisses romandes au dix-huitième siècle, n'est-ce pas prendre, d'une manière ou d'une autre, le risque de tourner en rond ? Certes, me répondra-t-on, mais l'amant de Julie ne lisait-il pas le monde entier dans le seul jardin de Clarens ? Ouvrons donc, invités d'ailleurs à le faire par le très beau portrait signé Jean-Étienne Liotard et présenté en première de couverture (Mlle Lavergne y lit elle-même une lettre) cet « essai sur la culture littéraire en Suisse romande au xviii^e siècle » (sous-titre de l'ouvrage) et pénétrons, à notre tour, au sein de cet enclos.

On y trouve d'abord une profession d'humilité. L'ouvrage est né, lit-on dans l'introduction, d'une « plate-forme interdisciplinaire d'échanges et de formations » et plusieurs chapitres « résultent » eux-mêmes de travaux préparatoires qui ont déjà « donné lieu à des publications ». Qui plus est, les acteurs du monde culturel suisse romand au dix-huitième siècle sont rarement des « écrivains », bien plutôt des « écrivants » dont le « souci prioritaire » n'est pas de « se faire valoir comme écrivain » mais bien plutôt de « promouvoir ce qui est transmis ». L'auteur adopte enfin la posture de ceux qu'il entend suivre : passeur de savoir, il évite toute pointe — cet art éminemment français — même lorsqu'une note laisse entrevoir un désaccord ponctuel. La septième d'entre elles rappelle ainsi que le dix-huitième siècle use très tôt de l'adjectif « romand » pour désigner la Suisse française mais, tandis qu'elle multiplie les références positives, elle se garde de nommer les coupables et se contente de les renvoyer à leur époque (le dix-neuvième siècle) et à leur obscurité.

Suivent dix chapitres d'égale longueur dont les titres distillent, pour certains d'entre eux, un parfum d'extrême orient. La table des matières, située en début d'ouvrage, invite ainsi à croiser « L'empire des limites » et « Le milieu du monde » : irons-nous donc dans l'Empire du Milieu ou jusqu'aux limites du monde ? L'enclos des Lumières — cette Suisse romande du dix-huitième siècle — est-il une nouvelle Cité interdite ? Tout au contraire, prévient F. Rosset : si l'on ne pose pas comme « auteur », on s'occupe, en Suisse romande, de faire circuler le savoir. D'où l'importance de ces éditeurs, libraires, sociétés — pas encore de lecture — dont

l'histoire mérite d'être redécouverte, même s'il faut pour cela se livrer à des travaux d'« archéologie » dans les « fonds d'archives publics et privés » avec — quoi d'étonnant ? — « autant de détermination que d'humilité ».

C'est pourtant bel et bien par une claustration que s'ouvrent les débats : F. Rosset relit, non sans gourmandise, la fin du premier livre des *Confessions*, où le malheureux Jean-Jacques est « jeté dehors » (p. 25). On appréciera l'ambiguïté de la formule, construite sur un apparent paradoxe : Genève — et l'ouvrage suggère bien entendu que ce paradigme puisse s'étendre à toute la Suisse romande — est cette prison dans laquelle on aimerait rentrer. Outre le livre essentiel de Bronislaw Baczko, dûment cité (*Rousseau. Solitude et communauté*, Paris, 1974), on pense ici à plusieurs des études menées par Jacques Berchtold dans ses *Prisons du roman* (Genève, Droz, 2000) ou, s'agissant du citoyen de Genève, à son très bel article « Rousseau visiteur de Vauban » (Besançon, Cêtre, 2000).

Se déploie alors, dans l'ouvrage de F. Rosset, l'idée contenue, aux deux sens du terme, dans le titre : la Suisse romande ne brille certes pas, mais elle brûle d'un feu intérieur destiné à être relayé, ou propagé, à l'extérieur de ses frontières. C'est ainsi que la *Franciade* de François Vernes, hybride à la fois sur le plan géographique et dans son identité générique (il s'agit d'un « poème pastoral-épique en prose ») est certes un « produit littéraire moyen » mais reste « représentatif d'une époque et d'un lieu considérés comme axes organisateurs d'une certaine conscience culturelle » (p. 55). Même profession de modestie, encore une fois, dans le chapitre consacré à Lausanne, ce « petit Paris des Bernois » où la mise en abyme (Lausanne est à Berne ce que Paris est à Lausanne) opère à plein. Le lecteur ne peut que sourire à l'évocation de certains personnages, tel l'adorateur de Cécile, dans les *Lettres écrites de Lausanne* d'Isabelle de Charrière, adorateur qui « n'est point venu de Paris ni de Londres » mais est « un beau jeune Bernois, couleur de rose et blanc, et le meilleur enfant du monde » (p. 82) — cousin éloigné, en quelque sorte, du Huron de Voltaire. Une même modestie règne encore à Soleure, où le discours « prononcé en français à l'ouverture de la première assemblée publique de la Société économique de Soleure le 27 juin 1763 » et probablement dû à Franz Jakob Hermann montre certes une « solennité un peu gauche », « peu de génie rhétorique et de finesse stylistique » mais témoigne de la « conviction totale et sans doute communicative » de son auteur (p. 92).

Convaincus, Tissot et Élie Bertrand le sont également. Le premier démontre, dans *De la santé des gens de lettres*, « le lien indéfectible unissant les deux composantes fondamentales de l'être humain : corps et esprit » (p. 108) et, ce faisant, rappelle tout lecteur du vingt-et-unième siècle au bon souvenir de Jean-Jacques, qui n'est jamais loin, et à celui des médecins du jour, lorsqu'ils croisent un malheureux cinquantenaire : « Faites un peu de sport ! » Le second, « savant écrivain » pour

certain (p. 127) produit *Le Thévenon ou les Journées de la montagne* rebaptisé, en 1782, *Le Solitaire du Mont-Jura* — 1782, c'est-à-dire l'année même de la publication, par les soins de Du Peyrou, des six premiers livres des *Confessions* et des *Rêveries du promeneur solitaire* : est-ce un hasard ? Élie Bertrand n'aura peut-être été, nous dit F. Rosset, qu'un « auteur entre guillemets » (p. 135) mais cela « ne doit pas nous conduire à le disqualifier. »

Tel est d'ailleurs l'enjeu du volume : il s'agit de ne pas disqualifier une littérature destinée à ne jamais paraître sur la scène du monde mais où le monde lui-même peut se lire, qu'il s'agisse d'écrits personnels dont le mérite dépasse un simple « profit » historique et littéraire (p. 165), des lettres échangées par les gens « les plus ordinaires » (p. 191), voire de certains romans (on lira avec intérêt l'analyse par F. Rosset de celui de Jean-Louis Bridel, *Les infortunes du chevalier de La Lande* mort à Lausanne le 1^{er} février 1778, p. 219-220). La position de retrait des auteurs considérés ou des écrivains de hasard qui circulent dans *L'Enclos des Lumières* se révèle alors féconde : elle permet de faire mûrir ce que l'être humain recèle de meilleur et préfère à l'embrasement d'une communication immédiate la certitude d'un savoir construit.



Le livre de François Rosset se présente finalement comme un chantier ouvert, un vaste séminaire qui ne demanderait qu'à être indéfiniment poursuivi. La question du théâtre, par exemple, aurait pu faire l'objet d'un chapitre entier : on en découvre une esquisse, p. 204-207, avec le très savoureux scandale de la Repsima. Celle plus particulière des théâtres de société (on songe aux travaux de Valentina Ponzetto et de son équipe) semble d'ailleurs prolonger naturellement le questionnement initié par F. Rosset. De la même manière, certaines personnalités, absentes de *L'Enclos des Lumières*, demanderaient à y être admises : c'est le cas de François Tronchin, dont la correspondance est en train d'être étudiée, en vue d'une édition, par Martine Hart et Vincent Chenal.

Qu'on ne s'y trompe pas : ces deux dernières remarques n'ont pas pour fonction de signaler des lacunes dans le travail réellement considérable de F. Rosset. Elles redisent au contraire la richesse des fonds patrimoniaux de Suisse romande et réaffirment la nécessité de se pencher sur d'autres figures que celles qui encombrant d'ordinaire les amphithéâtres de nos facultés. On ne peut qu'être reconnaissant à l'auteur de nous avoir rappelé cette évidence — et de l'avoir fait dans le style qui est le sien, marqué d'une délicatesse et d'un art des nuances qui n'appartiennent qu'à lui.

PLAN

AUTEUR

François Jacob

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : francois.jacob@univ-fcomte.fr